

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 034-213402944-20250411-2025_025D-DE

Budget Primitif Annexe

Note explicative

POLE MEDICAL - COMMUNE DE SATURARGUES

Année 2025

Dépenses de fonctionnement

Transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 13 900 €.

Les dépenses pour travaux d'entretien sont de 3 000 €.

Les charges d'intérêts des emprunts représentent de 8 100 €. Ce montant est variable car indexé sur le taux du livret A, qui a fortement augmenté en 2023, passant de 1% à 3%.

LE TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT EST DE 25 000 €.

Recettes de fonctionnement

Les revenus des locations des différents cabinets sont de 25 000€.

Les loyers ne sont pas revalorisés annuellement conformément aux baux initiaux.

LE MONTANT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EST DE 25 000 €.

Dépenses d'investissement

Les remboursements des emprunts en capital sont de 13 600 €.

Le déficit d'investissement de 2024 est reporté sur 2025 pour 119 845,17 €.

LE TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EST DE 133 445,17 €.

Recettes d'investissement

Les 13 900 € proviennent du transfert de la section de fonctionnement.

Les excédents de fonctionnement de 2024 sont repris pour 15 007,06 €.

Les subventions et le reversement de la TVA représentent 104 538,11 €.

LE TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EST DE 133 445,17 €.